

Réf: Dossier N° 087712

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ALI IMRAN »

Siège social Abidjan, Bingerville, AKOUAI SANTAI, Lot 98, Ilot
125

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUTHENTIQUES en date du 28/09/2021 reçus par Me SORHO-WAKOUBOUE ANNIE-BERTHE , NOTAIRE, et enregistrés au CEPICI le 27/10/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ALI IMRAN »

Objet : _ La production, la vente de briques ,de pavés et bordures ;
_Le transport de toutes marchandises;
_L achat et la vente de toutes marchandises;

ET POUR LA REALISATION DE L OBJET

SOCIAL _ La participation à toutes sociétés et entreprises , créer ou à créer pouvant se rattacher à l objet ci dessus par voie de création de sociétés nouvelles, d apports, de souscription ou achat de titres ou droits sociaux, fusion, association en participation ou autrement.
_ Et généralement toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l objet social à tous objets similaires ou connexes susceptibles de contribuer à sa réalisation ou pouvant en faciliter l extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Bingerville, AKOUAI SANTAI, Lot 98, Ilot
125

Dirigeant(s) : M RAY YUSUF (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-02008 du 21/03/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°10789/GTCA/RC/2022 du 21/03/2022

